

26 février 2021

Changement de date de la Composante A / B pour mai 2021

Le CCEB continue de surveiller l'évolution de la pandémie mondiale de COVID-19 et des restrictions de santé publique associées et nous avons déterminé qu'il est dans le meilleur intérêt de toutes les parties concernées de changer la date de la prochaine séance des examens écrits (c-à-d, les Composantes A et B) au 15 mai 2021.

Les candidats pourront s'inscrire dès le 1^{er} mars 2021. Veuillez visiter www.cceb.ca pour les liens d'inscription et plus d'informations sur l'examen du CCEB.

Il est essentiel que les candidats lisent attentivement et complètement toutes les informations fournies sur notre site Web. Les informations spécifiques concernant les adaptations et exigences du COVID-19 se trouvent ici :

- <https://cceb.ca/home/lang-pref/fr/>
- <https://cceb.ca/how-to-apply/>

FAQ :

1. Pourquoi avez-vous changé la date du week-end des examens de la Composante A et la Composante B?

- Le CCEB espère offrir la plus grande possibilité aux candidats de choisir la surveillance à distance pour leur prochain examen tout en offrant une option en personne à ceux qui ne sont pas en mesure de répondre aux exigences techniques et environnementales liées à la surveillance à distance.
- Les candidats éligibles peuvent choisir de passer les Composantes B et C au cours de la même administration.
- Il se trouve souvent que ces candidats ne sont pas en mesure de choisir la surveillance à distance car ils sont « en transit » pour l'examen de la Composante C et donc ne sont pas en mesure de répondre aux exigences de surveillance à distance.
- En sélectionnant une date antérieure pour les Composantes A et B de cette administration, les composantes écrites, nous espérons donner une plus grande latitude à tous les candidats aux examens écrits de choisir la surveillance à distance si telle est leur préférence.
- En déplaçant les Composantes A et B de cette administration à une date différente, nous réduisons le nombre total de candidats présents sur n'importe quel site d'examen, et réduisons les défis d'horaire liés à l'accueil des candidats qui ont choisi de passer les Composantes B et C au cours de la même administration.

2. Cela affectera-t-il mon éligibilité de quelque manière que ce soit?

- Non. Les candidats qui auraient été éligibles pour les 29 et 30 mai 2021 continueront d'être éligibles pour les dates des examens écrits du 15 mai 2021.
- Malgré les multiples dates de cet examen, il est toujours une seule administration et, à ce titre, les candidats éligibles peuvent continuer à postuler pour les Composantes B et C. Vous pouvez

consulter la Politique d'admissibilité aux examens ici : <https://cceb.ca/docs/Examination-Eligibility-Policy-FR.pdf>

3. Pourquoi avez-vous choisi Calgary pour l'option en personne des Composantes A et B?

- À l'heure actuelle, l'Alberta n'interdit pas les tests en personne à condition que :
 - Les tests ont lieu dans une installation qui est autorisée à être ouverte à cette fin.
 - Des efforts sont faits pour réduire le nombre de personnes qui doivent être en personne.
- Les bureaux du CCEB sont situés à Calgary et nous prévoyons avoir suffisamment de place pour accueillir tous les candidats qui désirent passer leur examen en personne.

4. Puis-je quand même choisir de passer mon examen de la Composante A ou B du 29 au 30 mai 2021?

- Non. Les parties écrites (Composantes A et B) de la prochaine administration des examens ont été déplacées au 15 mai 2021.

Veillez noter que les informations sont fournies sur la base des meilleures et des plus récentes informations dont dispose actuellement le CCEB. Bien que le CCEB continue d'essayer de réduire les perturbations pour les candidats, de nombreuses variables restent imprévisibles et hors de notre contrôle.

Avant d'envoyer un e-mail au CCEB avec des questions ou des préoccupations, prière de vous assurer d'avoir lu TOUTE communication fournie sur notre site Web.